

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 15/04/2025

DECISION N° 20250415_B_032

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON,
Yves BOMPUIS,

Étaient excusées représentées : Emmanuel SALGADO :
Pouvoir donné à Bruno MARCON, Nathalie JOLIVET : Pouvoir
donné à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir donné à M.
GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale :
Objet : Association Nationale des Maires de France : Cotisation 2025

Le Bureau,

N° 20250415_B_032

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve pour l'année 2025 la cotisation de la Communauté de Communes
Loire Semène à l'Association Nationale des Maires de France pour un
montant de 1 076,00 €.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 15 avril 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250415-20250415_B_032-AU
Reçu le 24/04/2025